

# FORMATION PROFESSIONNELLE

## LE METIER : OUVRIER / OUVRIERE JARDINIER

La désurbanisation, l'accès facilité à la propriété, la multiplication des jardins voués essentiellement au récréatif, au décoratif, entraîne un accroissement de la demande d'ouvriers capables d'entretenir les parcs et jardins.

L'ouvrier travaille sous la responsabilité et la conduite d'un patron ou d'un chef d'équipe et exécute les diverses interventions sur la base des consignes reçues.

Il ne prend pas les décisions relatives au choix des espèces et variétés, aux calendriers des interventions, aux choix des produits utilisés qualitativement et quantitativement. Il possède cependant une certaine autonomie restreinte.

Des contacts avec les entreprises, il apparaît que cet ouvrier doit au moins être capable :

- de maîtriser les gestes techniques simples/de base propres aux différentes interventions sur les végétaux ;
- d'avoir une connaissance de base de la physiologie des plantes et de la nomenclature ;
- d'être motivé et capable d'assumer sa formation permanente ;
- d'avoir conscience qu'il fait partie d'une entreprise, de travailler en équipe ;
- d'avoir le sens de l'observation permanente afin de déceler rapidement les problèmes qui gênent le développement des plantes ;
- de pouvoir réagir, en utilisant ses acquis, face à une situation, un problème ;
- de s'adapter aux contraintes du métier ;
- de participer à la protection de l'environnement ;
- de respecter le végétal, de respecter les règles de sécurité.

<b><u>Formation générale</u></b>			
	Mathématiques	3	H/semaine
	Français	3	H/semaine
	Sciences, sciences humaines, informatique	1	H/semaine
<b><u>Formation technique</u></b>			
	Nomenclature	1	H/semaine
	Technique du métier	3	H/semaine
	Pratique professionnelle	4	H/semaine
	Stages	24	H/semaine